



CLUB SIMCA FRANCE



Bulletin d'inscription balade Club Vedette France et Club Simca France « Du Mans aux Alpes Mancelles » les 25 & 26 août 2018

Nous précisons que l'inscription au préalable est obligatoire pour participer en raison des réservations de visites et d'hébergement.

Le prix global pour la sortie de 2 jours est de 125 € par personne.

Ce prix comprend les repas, la soirée-étape et les visites.
Une plaque de rallye vous sera remise au départ de la sortie.

Il est **impératif** de retourner votre bulletin d'inscription dûment rempli accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Club Vedette France, **avant le 6 juillet 2018 dernier délai** à l'adresse suivante :

Brice LEMAIRE, Coordinateur CVF Centre
62 route de Blois
45380 CHAINGY
(Pour tout renseignement complémentaire appeler le 06 18 31 72 09)



Bulletin de participation à découper et envoyer avant le 6 Juillet 2018 accompagné de votre règlement libellé à l'ordre du Club Vedette France à Brice LEMAIRE, coordinateur CVF Centre, 62 route de Blois, 45380 CHAINGY

Balade SIMCA & VEDETTE « Du Mans aux Alpes Mancelles » les 25 & 26 Août 2018

NOM : Prénom :

Véhicule : Année :

Nombre de personnes dans le véhicule :

Coût de la sortie 125 € par personne

Votre chèque global à l'ordre du Club Vedette Francex 125 € = €

Important : Cette promenade ne revêt aucun classement et aucun esprit de compétition. Les participants doivent détenir une carte grise de collection ou normale, un contrôle technique à jour, une assurance et un permis de conduire en cours de validité, ces documents peuvent vous être réclamés au départ. Les conducteurs doivent se conformer au code de la route, la responsabilité du CVF et du CSF et celle de l'organisateur ne sauraient être engagées en cas de non respect de ces obligations.